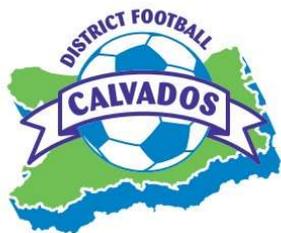


BUREAU COMITE DIRECTEUR



Réunion du mardi 27 décembre 2022

Procès-Verbal N°11

Président : Bertrand **VOISIN**

Présents : Dominique **DE LA COTTE**, Agnès **FLEURY**, Jean **GUYONNET**, Dominique **PERRIER**, Anne-Marie **RABAUD**.

En Visio : Michèle **LANEELLE**

Excusée : Florence **BASSENKO**

Invité : Albert **GUESNON**

Le Président remercie les membres pour leur présence.

POINT SUR LES ENTRETIENS ANNUELS DU PERSONNEL :

Les entretiens annuels de Sylviane **ENEU** et Johanne **GOST** se sont bien passés.

Johanne se sent de plus en plus intégrée dans le district.

Elles apprécient de travailler ensemble. Il a été prévu de diviser le travail.

Sylviane **ENEU**, va s'occuper de tout ce qui concerne les compétitions « séniors ».

Les pré-engagements, les calendriers, les feuilles de matchs informatisées et papiers, les amendes administratives, la caisse de péréquation, le contrôle des arbitres de D4, les reports de matchs, les installations et les catégories jeunes gérées sur foot 2000 (challenges U13).

Elle continue à s'occuper de la gestion disciplinaire (cartons et procès-verbaux),

Des procès-verbaux de la commission d'appel, du courrier du Président, de l'organisation des Assemblées Générales (une fois sur deux).

La partie comptabilité reste à la gestion de Sylviane **ENEU** (paiement des observateurs, des arbitres, relevés de club...)

Johanne **GOST** s'occupera de tout ce qui concerne les catégories « jeunes » :

U18, U16, U15, U15 à 8, U13, U13F, U13 à 8 et l'animation des U7 à U11 et évidemment toutes les coupes et compétitions en relation avec ces catégories.

Elle corrigera et mettra en page les procès-verbaux des commissions.

Elle enverra toutes les notifications de la commission d'appel

Elle gèrera le F.A.F.A. en collaboration avec le président.

Elle gèrera les dossiers A.N.S. en collaboration avec le président et le trésorier.

Elle gère les réservations des salles pour les réunions et l'organisation de l'Assemblée Générale (une fois sur deux).

La saison prochaine, le District du Calvados se retrouve district pilote pour gérer les compétitions avec le nouveau logiciel et la FMI concernant les catégories U7, ce qui risque d'être très compliqué à mettre en place.

Quelques petites questions telles que le nouveau logiciel pour les U7, qui doit être géré par Maxime **BELLIARDE**, mais qui entraînera un surcroît de travail avec la FMI.

Le problème du téléphone sera à voir lorsque les bureaux seront terminés afin d'avoir une bonne cohésion.

À la suite de cet entretien, le président fait une proposition au trésorier de venir obligatoirement au district deux demi-journées par semaine.

Avec des obligations définies au niveau de la codification des écritures, de la vérification des factures, de la vérification des frais divers, d'une aide pour les dossiers ANS et voir même aider à trouver des sponsors. Mais surtout rendre compte au président du travail effectué en comptabilité et être présent lorsque l'expert-comptable et le commissaire aux comptes se déplacent au district.

Il est demandé que ce travail se fasse au sein du district et en toute confidentialité.

Il reste les entretiens annuels de Clara **BISSON**, Maxime **BELLIARDE** et Thomas **RATTIER** à effectuer.

Le bureau a décidé que la prime Macron ne sera pas appliqué cette année.

Pour Johanne **GOST**, le bureau décide que la question sur son changement de catégorie sera revue lors du prochain entretien annuel en fonction de la réalisation des objectifs demandés lors de son entretien.

Question :

Doit-on faire payer les absences des clubs lors de l'assemblée générale ? A l'unanimité le bureau répond oui, puisqu'il y a la possibilité de donner un pouvoir de représentation à un autre club.

Date à retenir, remises de labels :

Carpiquet, le **17 janvier 2023 à 19h15**,

Villers Bocage, le 25 janvier 2023 vers 16h30.

Blainville, Cormelles le Royal, Bayeux à déterminer et fixer tous les labels féminins.

Vendredi 20 janvier 2023 :

Foot en marchant pour les membres de commissions. Une convocation sera envoyée aux participants inscrits.

Vendredi 27 janvier 2023 :

Remise des trophées aux équipes championnes saison 2021/2022 et de médailles à des bénévoles de clubs du District du Calvados avec partage de la galette des rois au District à 19h00.

Le District a acheté des boîtiers pour les votes qui serviront pour les assemblées mais aussi pour les formations. Cinq personnes devront être formées pour leur utilisation.

Dominique **PERRIER**, Sylviane **ENEU**, Johanne **GOST** et deux autres personnes à déterminer dont l'une au niveau des arbitres (connaissances informatiques nécessaires).

Souhait de Sylviane **ENEU**, que les arbitres soient réglés à la journée.

Dominique **DE LA COTTE** : cela devrait être possible à compter du mercredi, une fois les rapports d'arbitre revenus et demande la suppression de la feuille de frais.

INVITE : Albert GUESNON.

Il a été décidé qu'en ce qui concerne le retard d'envoi de feuille de match, il n'y aura qu'une seule relance au niveau des clubs et que le dossier sera transmis pour le mercredi à la commission sportive et discipline. Il faut un procès-verbal de la commission sportive de toutes les décisions concernant les amendes mises aux clubs.

En ce qui concerne la nouvelle pyramide, le District est dans l'attente d'une réponse écrite de la L.F.A. et celle-ci ne pourra être effective que pour la saison 2024-2025.

Le président provoque une réunion statuts et règlements avec la commission des compétitions qui va avoir lieu le mercredi 4 janvier.

Les règlements sont enfin sur le site du District.

Questions Diverses

Anne-Marie **RABAUD** :

Le véhicule de Bertrand **VOISIN** ayant été accidenté et hors-service, nous utilisons actuellement le véhicule des Techniques du District, ce qui ne va pas pouvoir durer vu qu'ils vont en avoir besoin.

La question est : est-ce que le District ne pourrait pas acheter un deuxième véhicule ou bien faire une location ?

Le Président serait prioritaire sur son utilisation.

Le bureau donne son accord pour voir pour une location. Le président va se renseigner sur les conditions exactes et une convention sera mise en place afin d'en déterminer l'usage.

Albert **GUESNON** :

Les amendes pour les feuilles de match envoyées tardivement ou non conformes, pour les petits clubs sont gênantes.

Le bureau est d'accord mais précise que si les clubs ont de pareilles sommes à régler c'est que ce n'est pas notre volonté, malheureusement il faut sanctionner pour que les clubs respectent les délais.

Dominique **DE LA COTTE** :

Les inscriptions à l'examen d'arbitre se font par l'IR2F auprès de la ligue et cela se passe bien. Ils nous informent régulièrement sur les candidatures. Fin des inscriptions le lundi 16/01/23 pour la prochaine session.

Anne-Marie **RABAUD** : Va-t-on avoir des arbitres pour les féminines en salle ?

Dominique **DE LA COTTE** : demande faite mais sans réponse pour l'instant.

Le président rappelle à Dominique **DE LA COTTE** qu'une formation spécifique Futsal devait avoir lieu la saison dernière, peut-on espérer en avoir une rapidement ?

La Secrétaire de séance,



Agnès **FLEURY**

Le Président,



Bertrand **VOISIN**